



**Syndicat des professeurs  
et des professeures**  
Université du Québec à Trois-Rivières

**Par courriel**  
Trois-Rivières, le 11 janvier 2017

M. Guy Breton  
Recteur  
Université de Montréal

**OBJET : Appui aux professeurs cliniciens de la Faculté de médecine vétérinaire**

Monsieur le Recteur,

Le comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tient à vous faire part de sa désapprobation à l'égard du traitement imposé aux professeurs cliniciens de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

À l'heure où nous devons tous travailler à la valorisation du rôle des universités québécoises et de ses principaux artisans, il est décevant de votre part de présenter les professeurs cliniciens comme des enseignants de second ordre. Leur rôle reste essentiel dans la formation vétérinaire des Québécois. Ils ont droit à tous les égards qu'appelle la fonction professorale et méritent d'être traités de manière équitable et respectueuse de la liberté académique et de la collégialité universitaire.

Il est plus que nécessaire de reconnaître leur contribution aux activités d'enseignement, à la recherche, au rayonnement et au bon fonctionnement de votre institution.

Surtout, nous vous demandons de négocier de bonne foi et de ne pas avoir recours à des moyens dilatoires, comme le lockout, pour en arriver à une entente.

Pour le comité exécutif, au nom des professeures et des professeurs de l'UQTR.

Ismaïl Biskri  
Président  
Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR)

c. c. Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal  
c. c. Professeurs et professeures de l'UQTR